

ASSEMBLEE GENERALE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
VENDREDI 09 FEVRIER 2024
22H40
SALLE DES FÊTES – ST ANTOINE DE FICALBA

- 22H40 Vote pour l'envoi des convocations à l'Assemblée Générale par courriel

228 adhérents, 46 membres présents, 88 procurations : 134 votants, le quorum est atteint pour le vote.

I – Envoi des convocations à l'Assemblée Générale par courriel

228 adhérents, 46 membres présents, 88 procurations : 134 votants, le quorum est atteint.

Favorable à l'envoi par mail	129 voix
Défavorable à l'envoi par mail	5 voix

Le Président précise toutefois qu'un envoi courrier demeure pour les adhérents n'ayant pas précisé leurs coordonnées électroniques.

Fin de l'Assemblée : 23h00

Le Président a clos la réunion en remerciant tous les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter et permettent à tout le monde de profiter des chalets d'Aulon.

Cette année encore les membres de l'association ont pu partager la galette autour d'un verre de cidre ou de jus de pomme ! Ce moment de convivialité a été apprécié par tous à la suite de cette soirée. Ce moment de retrouvailles est aussi important pour les membres du bureau qui apprécient les échanges et remontées d'information liés aux chalets.

Le Président
Bernard BELBES

La secrétaire
Léa BELBES-GIMENO